



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2017

Mairie de Groissiat

Présents : Messieurs Jean-Luc Marron, Michel Piovati, Michel Bevand, Hervé Amiot, Xavier Faivre, Christian Gros, Manuel Ollier, Gilbert Samerel. Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Odile Certain, Frédérique Machurat, Monique Roy,
Excusées : Mesdames **Stéphanie VOLLE, Nathalie DUTHEL.**
Secrétaire de séance : Madame Monique ROY.
Date de convocation : 29 août 2017.

• **Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 29 juin 2017.**

• **Compte rendu des décisions du Maire :**

n° 6 TER/2017 : Approbation de 10 avenants aux marchés de travaux relatifs à la restructuration de la Mairie et de la Salle des Fêtes à Groissiat

Lot n° 01 « Terrassements / VRD » attribué à l'entreprise DUMAS TP

Lot n° 02 « Gros œuvre » attribué à l'entreprise JACQUET (2 avenants)

Lot n° 04 « Façades » attribué à l'entreprise DORREGO

Lot n° 05 « Menuiseries extérieures aluminium » attribué à l'entreprise SMA

Lot n° 06 « Serrurerie Métallerie » attribué à l'entreprise DE SA SERRURERIE METALLERIE

Lot n° 07 « Menuiserie Intérieure » attribué à l'entreprise VITTET J et Fils

Lot n° 08 « Plâtrerie Peinture » attribué à l'entreprise ARDITO JACQUET

Lot n° 10 « Carrelages Faïences » attribué à l'entreprise CARRELAGE DU HAUT BUGEY

Lot n° 12 « Electricité – Courants faibles » attribué à l'entreprise ZEFELEC

n° 7/2017 : Restructuration de la Mairie et de la Salle des Fêtes à Groissiat –

Attribution du marché complémentaire (modification de marché) de travaux relatif au lot n° 01 « Terrassements / VRD »

Comptes rendus des commissions

Les commissions ne se sont pas réunies. Toutefois, un résumé oral des développements intervenus depuis le dernier conseil est fait par chaque responsable de commission

. **Commissions des travaux:**

Sécurisation des abords de l'école, côté chemin du Moulin de Nerciat :

Les travaux d'amélioration de la sécurité à proximité du passage piéton près du parking de l'école ont été validés : il s'agira d'un rétrécissement de la chaussée avec instauration d'une voie prioritaire.

Une partie de la haie entourant l'école va être arrachée afin d'améliorer la visibilité des usagers empruntant le passage piétons.

Travaux place Saint-Cyr :

Une rencontre avec le maître d'œuvre retenu, INFRATECH, va être programmée rapidement.

Bâtiment du Parc Loisirs : une visite de contrôle de l'état du bâtiment va être réalisée très prochainement par un organisme spécialisé.

En effet, une réparation du plafond fissuré d'un sanitaire a dû être effectuée et, par précaution, il convient d'en connaître la nature.

Salle des associations : l'acoustique de cette pièce étant très médiocre, l'installation de panneaux atténuant le bruit vont être installés d'ici fin septembre, pour un coût de 2 400 € TTC.

. **Commission des Affaires Scolaires, Associatives et Culturelles :**

. Ecole : Cette journée de rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Finalement, l'effectif reste stable à 116 élèves. On a en effet constaté, depuis début juillet, l'arrivée de plusieurs ménages avec enfants à scolariser.

Pour cette année scolaire, comme prévu, la semaine se déroule sur 4.5 jours avec maintien des TAP.

. Vide grenier du Sou des Ecoles : un bilan assez satisfaisant malgré une concurrence nombreuse aux alentours. A noter, une annonce erronée de la presse indiquant une entrée payante à 5 € !

. Fête du Village : les 09 et 10 septembre prochains.

. Virade scolaire : **attention, changement de date** : elle aura lieu vendredi 06 octobre 2017 (au lieu du 29 septembre)

. **Commission des Finances :**

Situation de trésorerie. Situation normale. Il ne reste à régler qu'une petite fraction des travaux et honoraires de la mairie-salle des fêtes.

. **Commission Environnement et Forêt :**

Les arbres obstruant le bief ont été dégagés par l'ONF.

La vente des bois « bord de route » aura lieu mardi 05 septembre à 18h00. Il y a seulement deux affouagistes inscrits.

La passerelle de la cascade, en montant derrière la mairie, va être démontée car elle est en mauvais état. Pour le moment, son accès est condamné par de la rubalise. Son remplacement éventuel va être mis à l'étude.

La pyrale du buis : la Commune de Groissiat, comme beaucoup d'autres communes, est touchée par l'invasion de ce nuisible qu'il est difficile d'éliminer. Une information complète sur les méthodes de lutte est disponible sur le site internet www.groissiat.fr.

Extrait des délibérations adoptées à l'unanimité

Versement d'une participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Le FSL apporte une aide financière ponctuelle en matière d'accès ou de maintien dans le logement aux personnes les plus démunies. Il finance également des mesures d'accompagnement social lié au logement.

Le FSL est une structure départementale gérée par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain au niveau financier et par le Département au niveau administratif.

Monsieur le Maire rappelle que la commune contribue à ce fonds depuis 2005, date à laquelle le FSL est devenu responsabilité du Département.

Pour la circonscription du Haut-Bugey, dont Groissiat dépend, le FSL a accordé 746 aides pour un montant de 255 089.20 € en 2016. (1924 aides à 225 familles en 2015)

Pour 2017, la contribution sollicitée par le Président du Conseil Départemental de l'Ain est de 0.30 € par habitant, tarif inchangé par rapport aux années précédentes.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de répondre favorablement à cette sollicitation et d'accorder, pour 2017, une contribution de 356.10 € soit 0.30 € x 1 187 hbts au Fonds de Solidarité Logement.

Informations communales et communautaires

. Communales :

. Enquête publique, du 18 septembre au 19 octobre 2017, relative à la demande d'autorisation présentée par la CCHB en vue d'exploiter une carrière à Montréal La Cluse. Le dossier sera consultable, par toute personne, en mairie dès le début de l'enquête. Une délibération indiquant l'avis du conseil municipal sera prise lors de la prochaine réunion le lundi 16 octobre 2017.

. Fête du Village des 09 et 10 septembre : mobilisation de l'ensemble de l'équipe municipale. Préparation de l'apéritif à partir de 10h30 et service à partir de 11h30. La fête aura lieu sur le site de la salle polyvalente et de son parc, désormais entièrement sécurisé avec l'installation de barrières le long du bief (récupération de l'ancienne clôture de l'école que nous avons conservée, car en bon état).

. Point sur les incivilités et enquêtes de gendarmerie afférentes : Monsieur le Maire explique que beaucoup d'autres problèmes d'incivilités et même des délits plus graves ont été commis en juillet et août. Les forces de l'ordre (gendarmes, PSIG) ont intensifié les surveillances et ont mené des enquêtes approfondies. Des interpellations ont eu lieu et les auteurs présumés de certains des délits commis font l'objet de poursuites par le procureur de la République. Monsieur le Maire explique que les autorités restent en alerte et que les enquêtes se poursuivent concernant les autres délits.

. Réunion « participation citoyenne » jeudi 12 octobre 2017 à 20h00 : toute la population de Groissiat est conviée à cette réunion au cours de laquelle les services de la gendarmerie expliqueront les modalités de mise en place de ce dispositif.

Le conseil municipal espère une participation massive des habitants.

. Visite de Monsieur le Sous-Préfet : Monsieur HUBER se rendra à Groissiat le mercredi 18 octobre afin de visiter la commune. L'Etat a apporté un soutien financier important dans le cadre des travaux de la mairie et de la salle polyvalente mais le Sous Préfet n'avait pu être présent lors de l'inauguration en mai dernier.

. Agenda de fin d'année 2017 et début 2018 :

. Commémoration du 11 novembre : elle aura lieu à Martignat comme prévu. Notons que l'amicale des anciens combattants fera un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Groissiat un peu avant dans la matinée. Le banquet des anciens combattants aura lieu également à Martignat.

Le repas des aînés, habitants de Groissiat de plus de 65 ans, aura lieu, pour sa troisième édition, dimanche 10 décembre 2017 à midi. Les personnes de 75 ans et plus, qui ne pourront se déplacer en raison de problèmes de santé, auront la possibilité d'opter pour un panier gourmand, qui vient remplacer le bon d'achat.

. Apéritif de Noël : le jeudi 14 décembre à 19h00 avec les salariés de la commune et les membres du conseil municipal, sans conjoints.

. L'arbre de Noël : samedi 16 décembre à la salle polyvalente.

. Cérémonie des Vœux : samedi 06 janvier 2018 à 11h30 à la salle polyvalente.

. Communautaires :

Le chantier de la Voie douce est en cours. Coût global de 3.2 millions d'euros HT dont 380 000 € HT pour la partie concernant Groissiat. Elle reliera Oyonnax à Montréal la Cluse, soit une quinzaine de kilomètres, revêtus en enrobé. Le tronçon passant par Groissiat sera réalisé en 2019 et passera le long du bief côté ZI Picquet. Le chantier devrait s'achever en 2019.

Questions diverses

. Prochaines commissions :

- Travaux : mercredi 11 octobre à 18h30.
- ASAC : mardi 10 octobre à 18h30.
- Finances : mardi 26 septembre à 18h30 (règlement du cimetière)
Et lundi 09 octobre à 18h30.
- Environnement forêt : jeudi 28 septembre à 18h00.

. Prochain conseil municipal : lundi 16 octobre 2017 à 18h30.

La secrétaire de séance

Monique ROY

